

PREMIER TRIMESTRE 2022 : 11 pages avec nos syndicats dans l'action

**Ce ne sont pas de lointains
souvenirs mais bien
des mots d'ordre
d'une brûlante actualité !**

**On nous sacrifie
pour plus de profit !**

Touche pas à ma convention !

Augmentez les salaires !

Non à la casse de l'industrie !

**Interdiction
des licenciements !**

**Augmentation générale
des salaires, pensions !**



AUGMENTATION DES SALAIRES !

CHARTRES

Des salariés de Reckitt en grève



13 JANVIER 2022

Débrayage à l'appel de l'inter-syndicale (FO, CGT, CFTC, CFDT)

« Les conditions de travail se sont détériorées depuis 2020. On nous en demande de plus en plus, sans compensation, alors que l'entreprise réalise de bons résultats. »

Pascal Robin, délégué syndical de Force Ouvrière :

« Nous demandons une revalorisation salariale de l'ordre de 5 % pour compenser l'augmentation de l'inflation »

« C'est contraire au droit du travail »

Dominique Maillot et des salariés licenciés dénoncent « un plan social qui ne dit pas son nom. On ne peut pas licencier des salariés en accident du travail ».

Valérie Beaudoin

Twitter @BeaudoinVb

Is sont tous autour d'une table à l'UL FO autour de Dominique Maillot. Ils ont tous travaillé chez Sophartex, un laboratoire pharmaceutique installé à la frontière de Dreux et Vernouillet. Ils ont tous en commun un licenciement suite à un arrêt maladie ou un accident du travail.

« Contraire à la législation du travail et à la convention collective », martèle le secrétaire de l'union locale FO.

Des craintes pour la pharmacie

Pour le syndicaliste et les licenciés de Sophartex, on est en présence « d'un plan social qui ne dit pas son nom. La direction cherche à se débarrasser des salariés sous couvert de la nécessité de remplacement. Mais, en fait tout



Les licenciements chez Sophartex

UL-FO. Les "licenciés" de Sophartex en discussion avec Dominique Maillot.

le monde n'est pas remplacé. On a vu souvent des entreprises à Dreux commencer comme cela et finir par fermer ».

Mais cette fois, ce n'est plus aux portes de l'usine de la rue de Nuisement que les ex-Sophartex appellent leurs camarades de l'intérieur à faire grève. C'est vers les services de l'État que leurs regards se tournent.

« Nous avons écrit à l'inspection du travail, au ministre du Travail pour attirer leur attention sur ce qui se passe dans cette entreprise : Nous n'avons eu aucune réponse, il y a eu aucune enquête de l'inspection du travail... C'est incompréhensible », affirme Dominique Maillot.

Au-delà du cas de Sophartex, le syndicaliste a des craintes pour l'avenir

de la pharmacie dans le bassin d'emploi drouais.

« La situation sanitaire a bouleversé toute l'entreprise pharmaceutique. Les poudres et les gélules sont caduques. Ce sont les biotech qui deviennent rentables. Or, les laboratoires du Drouais sont des artisans traditionnels. Ils ne peuvent pas suivre le mouvement. Ce qui se profile chez Sophartex risque de faire tache d'huile ». ■

FEDECHIMIE

FO
la force syndicale

Grève à **FRAGANCE PRODUCTION**

Les salariés de « Fragrance production » à Chartres ont débrayé le 25 février : L'équipe du matin, qui travaille de 5 à 13 heures, a quitté les lignes de production à 9 heures. L'équipe de l'après-midi, en poste de 13 à 21 heures, a pris la relève jusqu'à l'arrivée de l'équipe de nuit, à l'entrée de l'usine.



« Cela fait longtemps qu'on prévient la direction que le personnel est mécontent des conditions de travail et a l'impression qu'on ne l'écoute pas. Il n'y a aucune possibilité de négocier. »

« On demande la restitution de deux jours de congés imposés par la direction. On dénonce, aussi, les cadences de travail qui ne cessent d'augmenter. La direction nous impose de travailler debout alors que la moyenne d'âge du personnel est de 47 ans. »

« Cette année, on n'a reçu aucune participation aux bénéfices ce qui entraîne une perte de 2.000 € par rapport aux années précédentes. »

TOUT AUGMENTE!

Esence, transports, chauffage, loyers, alimentation...



Tout est lié!

POUVOIR D'ACHAT, consommation, activité économique, EMPLOI

FO
la force syndicale

Une seule solution

**AUGMENTER
LES SALAIRES!**

Comme nous l'avons rappelé dans notre résolution de congrès :

Pour combattre la baisse du coût du travail et la paupérisation, il faut augmenter massivement les salaires, retraites, pensions, allocations chômage et minimas sociaux !

SALAIRES

Face aux augmentations des prix des produits de première nécessité, de l'énergie comme de l'alimentation et du coût de la vie, seuls les salaires, les pensions et les aides et allocations continuent de stagner ou de baisser au regard de l'inflation.

➔ Pour l'augmentation des salaires, du point d'indice et du SMIC,

Intervention de l'UD FO d'Eure et Loir le 27 janvier 2022

Les grèves et débrayages se développent un peu partout dans le département, MAFLOW, mas de Senonches, RECKIT, FRANCE, QUALIPAC, écoles, hôpitaux, EHPAD, Aides à domicile... Et c'est pareil dans tout le pays.

Ils démontrent que les travailleurs refusent de continuer à subir les exigences des actionnaires et les attaques du gouvernement.

Des pans entiers de la République sont supprimés et condamnés à disparaître, privant les travailleurs et leur famille de l'accès aux services publics, de l'accès aux soins et demain de l'accès à l'instruction avec les déserts scolaires programmés.

Augmentation fulgurante du coût de la vie, avalanche des plans de licenciements, attaques répétées contre les services publics.

Pire encore, le gouvernement s'attaque aux plus faibles et aux plus démunis : aux enfants et aux jeunes, aux retraités et aux chômeurs.



La précarité se généralise pour tous les salariés, la multiplication des petits-boulots, sans droits et les plans de licenciements pérennisent un taux de chômage insupportable. La précarité explose.

Les jeunes n'ont plus d'avenir, chassés du droit aux études ou condamnés à la précarité à vie. Des centaines de milliers sont condamnés aux files d'attente de l'aide alimentaire. La paupérisation gagne des millions de salariés et leur famille.

Mais le récent rapport de l'ONG OXFAM révèle que les milliardaires se sont enrichis de 89% en 18 mois, record historique battu !

Ces mêmes actionnaires qui délocalisent pour augmenter encore et encore leurs marges de profit.

Ça suffit !

Ce n'est pas la crise pour tout le monde ! les profits des actionnaires explosent : plus de 50 milliards de dividendes ont été versés aux actionnaires du CAC 40.

Qu'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas d'argent !

Depuis le 19 mars 2020, sous prétexte de crise sanitaire, ce sont 600 milliards qui ont été offerts aux multinationales et aux banques ! Vous vous rendez compte que c'est deux fois le budget de la nation, 10 fois celui de l'Education nationale ?

A quoi servent-ils ces milliards ? à préserver l'emploi ? NON !

Ils servent à licencier, à liquider des entreprises comme MAFLOW à Chartres, qui subit la même chose que les salariés de la SAM.

RENAULT et PSA, ont décidé de délocaliser la production vers des pays dits à bas coût, le Maroc et la Hongrie, où ils exploiteront encore plus les salariés et condamnent les 94 salariés de MAFLOW au chômage.

A notre connaissance, le gouvernement est toujours actionnaire de Renault, il finance aussi PSA via la banque publique d'investissement ! Ce sont 5 Milliards que Renault a perçu sur les 600 milliards de la loi de 2020 !

Et ce gouvernement ne pourrait pas intervenir pour exiger le maintien du carnet de commandes ?
C'est inacceptable !

Nous sommes en grève aujourd'hui pour exiger l'arrêt immédiat des licenciements et leur interdiction.

Dans les hôpitaux, les fermetures de lits et de services ont continué pendant toute la pandémie

Il faut exiger les moyens en personnels et en salaires pour tous les services publics, pour tous ceux qui participent au fonctionnement social : les AESH, les caissières, les aides à domicile, tous ces travailleurs condamnés au temps partiel et à vivre avec un salaire de misère.

Il faut stopper la vague des licenciements qui s'amplifie. Il faut ouvrir des hôpitaux et non pas les fermer. Il faut ouvrir des centaines de classes et non pas en fermer.

Nous exigeons l'augmentation massive et immédiate du SMIC et de tous les salaires, une revalorisation massive des pensions, des retraites, de l'indemnité de chômage !

Nous exigeons la création des dizaines de milliers de postes nécessaires dans tous les services publics, à commencer par les écoles et les hôpitaux.

Nous soutenons les combats engagés par les enseignants, les parents, les élus contre les fermetures de classe alors qu'il faudrait multiplier les ouvertures !



Nous sommes le nombre !

C'est dans l'action unie que nous serons la force !

Alors, dans nos entreprises, nos services, organisons les assemblées générales de salariés, élaborons partout les revendications les plus précises.

Revendiquer, organiser le combat, déclencher la grève s'il le faut pour faire aboutir nos revendications, arracher les moyens de vivre. Pour nous, pour nos aînés, pour l'avenir de nos enfants.





EHPAD

Elles ne sont pas chez Orpea mais « manquent de moyens »



FATIGUE. Les manifestantes veulent une « prise de conscience »

Une vingtaine d'aides-soignantes et infirmières ont manifesté, ce vendredi à Dreux, contre la fermeture de 17 postes à l'Ehpad du Prieuré.

Infirmières et aides-soignantes des deux Ehpad du Prieuré et des Eaux-Vives étaient une vingtaine à manifester, ce jeudi, autour du rond-point de la rue Saint-Martin et de l'avenue Melsungen. Parmi elles, Estelle, infirmière au Prieuré, « doit s'occuper toute seule de plus de 78 résidents ».

Même si elles disent « ne pas vouloir surfer » sur le scandale Orpea, elles notent que les « conséquences sont graves aussi » dans leurs Ehpad. Elles es-

pèrent qu'une « prise de conscience » va leur permettre de sauver les 17 postes au Prieuré qui doivent être supprimés, faute de financements.

« Personne ne veut financer les Ehpad »

La déléguée FO de l'hôpital de Dreux évoque aussi « la situation catastrophique des femmes de ménage déjà fatiguées par deux ans de crise sanitaire. » « On fait tout pour alerter. Mais au final, on a le sentiment de se faire balader car personne ne veut financer les Ehpad. » À moins, espère-t-elle, que « le contexte actuel avec Orpea inverse la tendance ». ■

Hélène Jaffiol
helene.jaffiol@centrefrance.com

« On se bat depuis le mois d'août. On a tiré toutes les sonnettes d'alarme inimaginables, mais personne ne les entend », affirme Béatrice Jaffrenou, déléguée FO de l'hôpital de Dreux.

« On est engagé dans un mouvement de négociation avec la direction depuis l'annonce de la suppression de dix-sept postes – principalement des aides-soignants – qui avaient été obtenus, il y a deux ans, suite à un mouvement social similaire à celui-ci », explique la syndicaliste.

« Ces postes doivent être supprimés parce qu'aucun financeur ne veut les prendre à sa charge, pas plus l'ARS, que le conseil départemental d'Eure-et-Loir que l'hôpital de Dreux », selon Béatrice Jaffrenou. Elle précise que « ces postes avaient été mis en place à une suite d'une crise importante, il y a deux ans. » Mais depuis, il n'y a pas de baisse d'effectifs de patients dans cet établissement, précise-t-elle.

L'ensemble des organisations syndicales représentées à centre hospitalier de Dreux, dont dépend cet Ehpad, a fait établir « une expertise indépendante, qui est un document opposable en justice ». Elle décrit « très distinctement plusieurs phénomènes et met en évidence un danger grave et imminent sur la vie des résidents, dans la situation où nous avons encore les dix-sept emplois », affirme Béatrice Jaffrenou.

(extraits Echo Républicain du 4 fév 2022)

GRÈVE. Gériatrie. Le syndicat FO des Hospitaliers de Chartres appelle à la grève au sein du pôle de gériatrie, à partir du jeudi 3 mars à minuit, pour une durée illimitée. « Ce préavis de grève couvrira l'absence des agents de ce pôle », indique le syndicat, qui ajoute : « Cette décision est motivée par le manque d'effectifs sur les grades, des glissements de tâches et de compétences et un besoin d'amélioration des rapports professionnels. »

SOCIAL ■ FO Santé appelle à une grève illimitée au pôle gériatrie de l'hôpital de Chartres

« On est au bord de l'implosion »

FO lance, aujourd'hui, un mouvement de grève illimitée au pôle gériatrie de l'hôpital pour dénoncer une situation devenue « intenable », en matière d'effectifs, de rythmes et de conditions de travail.

François Feuilleux
francois.feuilleux@centrefrance.com

Ce n'est pas toujours le cas et cela mérite d'être souligné : syndicats et direction s'accordent sur le fait que l'hôpital de Chartres, et particulièrement les services dédiés aux personnes âgées, est confronté à des difficultés très importantes d'absentéisme des personnels et de postes vacants, qui rejaillissent sur les conditions de travail et sur l'équilibre des personnels qui restent : arrêts maladies, burn-out, impossibilité de prendre ses congés légaux, journées à rallonge...

« On est au bord de l'implosion. Tous les grades de nos métiers sont aujourd'hui concernés. Il faut agir vite. Ce n'est pas notre travail de trouver des solutions à ce problème », assure le syndicat FO Santé à Chartres, l'initiateur du



PERSONNELS. Le manque d'effectifs est notamment constaté. PHOTO D'ARCHIVES : QUENTIN REIX

mouvement de grève illimitée qui débute aujourd'hui. « Si on n'arrive pas à recruter, il faut se poser les bonnes questions », estime Corinne Legeay, secrétaire générale, et Sylviane Ménager, permanente, citant notamment « le manque d'attractivité de l'hôpital de Chartres » et le manque d'attrait des différents métiers de personnels soignants.

« On nous dit que c'est

ponctuel, mais le ponctuel devient durable », regrettent les représentantes de FO Santé, relevant toutefois « la volonté de la direction d'embaucher ».

Résultat, selon le syndicat, les aides soignants feraient de plus en plus les tâches des infirmiers, tandis que les agents chargés normalement de l'entretien et de l'hygiène des locaux dans les hôpitaux ceux des aides soignants.

La direction de l'hôpital, par la voix du directeur adjoint, Yvon Le Tilly, ne nie pas « des cas très isolés. Nous avons eu connaissance que des glycémies avaient été faites par des aides soignants. Nous avons tout de suite fait stopper cela », affirme-t-il.

Interrogé sur la proportion de personnels absents par rapport à l'effectif total, le directeur adjoint ré-

pond que le taux d'absentéisme était d'environ 10 %, avec des différences parfois importantes selon les services.

« Un accord signé avec les syndicats »

La direction rappelle le contexte « toujours lié au Covid-19 » et révèle qu'elle met en adéquation les capacités d'accueil des patients dans les services en fonction des personnels dont elle dispose.

Elle a, par exemple, fermé des lits en gériatrie, parce que le service ne pouvait plus les assumer.

Yvon Le Tilly précise aussi que la direction de l'hôpital a signé un accord avec les trois syndicats santé représentés dans l'établissement de Chartres, pour mettre en place des mesures qui doivent faciliter le recrutement des personnels et l'embauche de jeunes qui sortent de l'Institut de formation santé de Chartres, avec notamment des aides financières.

Enfin, il l'affirme : « Il n'y a pas de la part de l'établissement la volonté de faire des économies malvenues dans ce contexte difficile pour tous. » ■

La grève chez pôle emploi



Augmentation générale des rémunérations, amélioration des conditions de travail et du service au public... Telles sont les revendications de l'ensemble des syndicats représentant le personnel de Pôle emploi, qui appelaient à un mouvement de grève national le 1^{er} février 2022.

EN GRÈVE LE 1^{er} FÉVRIER 2022, POURQUOI ?

Les organisations syndicales nationales CFTD, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SNAP, SNU-FSU, STC, SUD, et UNSA ont décidé de lancer un appel à la grève afin :

- De revaloriser nos salaires et traitements
- De donner sens à nos missions dans l'intérêt de la qualité du service public
- D'améliorer nos conditions de travail

FO

InFO Léo

FO

**RESSOURCES HUMAINES
EXTERNALISÉES, DÉMATÉRIALISÉES, DÉSHUMANISÉES**

PERSONNEL ÉPUIsé

Depuis 2019, nous subissons tous l'externalisation des fonctions RH.
Erreur de paie, Problème de déclaration Retraite, Compte Pénibilité, Fiche de Paie inexistante, Prévoyance....

FO REVENDIQUE :

La relocalisation des activités paie pour l'entité France

La mise en place d'une permanence physique pour le personnel de production de weekend et nuit

La création d'un poste RH pour piloter l'outil de ticket sur notre site

Tant que ces revendications ne seront pas prises en compte, FO ne participera plus aux négociations



MAINTIEN DE L'UNICITE DU SADS MAINTIEN DU CSE MAINTIEN DU DROIT SYNDICAL

Depuis la restructuration, le personnel du SADS vit dans l'angoisse et l'inquiétude quant à l'avenir de nos emplois et de nos conditions de travail, même si au moment de signer les nouveaux contrats on nous garantit que les salaires conditions de travail prévoyance etc seront préservés.

En réalité RIEN ne garantit l'avenir.

La nouvelle organisation de la Direction fait passer une Association à but non lucratif de 350 salariés organisée autour d'un seul et unique CSE et d'un syndicat FO, à une série de 16 « entités » juridiquement distinctes chacune de moins de 50 salariés.

Les services Comptabilité, Paie, et RH deviendraient une entreprise particulière gérée par une autre convention moins favorable (Syntec).

Chacune des 16 entités serait gérée de manière séparée et les contrats de travail pourraient y être modifiés demain au gré de chacun des 16 « employeurs » sans que nous puissions nous défendre, ni avec un CSE, ni avec une organisation syndicale qui auraient disparu du fait de la restructuration.

Pire, chacune de ces entités pourrait être vendue à la découpe à telle ou telle entreprise extérieure en fonction des choix financiers faits par les actionnaires puisque SADS serait en réalité entièrement sous le contrôle de « AUXI'LIFE » qui est une entreprise à but **lucratif**.

Tout ceci relève du trompe-l'œil.

Nous sommes clairement conscients que nous avons affaire à une opération guidées par des soucis de baisse du coût du travail et notamment par une diminution des cotisations sociales et aussi des charges fiscales.

Cependant, ce serait nous, les salariés, et nous seuls, qui en ferions les frais, ainsi d'ailleurs que les personnes âgées ou handicapées qui nous sont confiées.

Voilà pourquoi nous interpellons l'ensemble des pouvoirs publics sur cette modification organisationnelle et structurelle :

- Préfecture,
- Services Fiscaux,
- Inspection du Travail,
- DREETS (Direction du Travail)
- URSSAF,
- Conseil Départemental,

Pour faire respecter nos droits et le maintien de l'unicité de notre Association.

Les salariés de la Maison d'Accueil spécialisée ont de nouveau débrayé, hier. Ils réclament la prime Ségur de 183 € et une augmentation mensuelle de 200 €.

Pascal Boursier avec Chantal Thireau

Et de trois... Pour la troisième fois, les salariés de la Maison d'accueil spécialisée ont débrayé, hier matin, et manifesté, hier après-midi, à l'appel du syndicat Force Ouvrière.

64 résidents polyhandicapés vivent dans cette institution privée. 110 personnes y travaillent.

« Un métier de passion... difficile »

« C'est un métier de passion. Mais c'est aussi un métier difficile qui peine à recruter, à cause de la faiblesse des salaires. Ce que nous voulons, c'est que toutes nos catégories de personnels touchent la prime gouvernementale



MOBILISATION. Pour la troisième fois depuis juin 2021, les salariés de la MAS manifestent.

Ségur de 183 € par mois. Et vu l'effondrement actuel du pouvoir d'achat, nous réclamons également une augmentation mensuelle de 200 € pour tout le monde », explique Alain Miri, salarié syndicat chez Force

Ouvrière. Approuvés par Antoine Koutou, leur directeur, les grévistes s'adressent directement à leur ministère de tutelle. « Les infirmières, les aides-soignantes et les aides médico-psychologi-

ques touchent la prime. Nous voulons qu'il en soit de même pour les lingères, les secrétaires et toutes les personnes qui travaillent à la MAS et qui ne ménagent pas leurs efforts, surtout en période covid », dit encore Alain Miri. ■

« Même travail, même salaire. On n'en peut plus d'être les oubliés des oubliés du Ségur ».

Les agents de la fonction publique hospitalière qui travaillent au DAME (Dispositif d'accompagnement médico éducatif) du Bois du Seigneur à Vernouillet ont observé un mouvement de grève, hier. Ils ont manifesté dans les rues de Dreux avant d'être reçus à la sous-préfecture.

Ils ont été rejoints par leurs collègues du Dame de Champhol, du CDEF (centre départemental enfance et famille) de Champhol et du foyer de vie Gérard-Vivien de Courville-sur-Eure.

Même salaire, même travail

Ces agents ne touchent pas la prime de 183 euros octroyée par le gouvernement aux personnels des hôpitaux et aux travailleurs sociaux après la crise du covid.

« Le premier Ministre avait affirmé que le personnel des établissements comme les DAME toucherait ces 183 €. Mais, on ne voit toujours rien venir », explique Pascal Marchand de FO 28 santé. « 99,3 %

DAME VERNOUILLET



MANIFESTATION. Le personnel du DAME de Vernouillet a manifesté dans les rues de Dreux.

des agents de la fonction publique hospitalière bénéficient de cette augmentation de 183 € net par mois. Mais pas nous. C'est incompréhensible et injuste. Quelle est la différence entre un agent qui fait le ménage dans un hôpital et un agent qui fait le ménage dans un DAME ? »

Cette différence commence à poser des problèmes dans les établisse-

ments concernés. « On ne peut pas en vouloir aux agents. Mais certains d'entre eux préfèrent aller travailler dans un hôpital dans un Ehad où ils toucheront cette prime ».

Les établissements médico socio et éducatifs ont déjà du mal à recruter. « Cette absence de prime n'arrange rien. Le travail pour ceux qui restent sera de plus en plus difficile ».

Le personnel en colère,

qui hier était soutenu, par les éducateurs, qui n'ont pas le même statut, ne demande qu'une chose. « Il suffit que le Premier ministre prenne un décret pour que notre situation soit débloquée. Et nous n'aurons plus ce sentiment d'injustice très difficile à vivre, d'autant plus que nos salaires restent modestes ». ■

Pascale Rouchaud
pascale.rouchaud@centrefrance.com



GREVE 13 JANVIER 2022

Extraits de l'intervention de la FNEC FP FO

Depuis le 3 janvier nous avons tous constaté les conditions inacceptables de la reprise dans les écoles : Classes fermées, élèves renvoyés chez eux, faute de remplaçants.

Les collègues confrontés à la colère légitime des parents dont les enfants ne peuvent être accueillis, devant récupérer leur enfant pour un énième test, ou réclamant des autotests que les pharmacies ne leur délivrent pas, faute d'informations, de consignes du gouvernement ou même d'autotests ! (...)

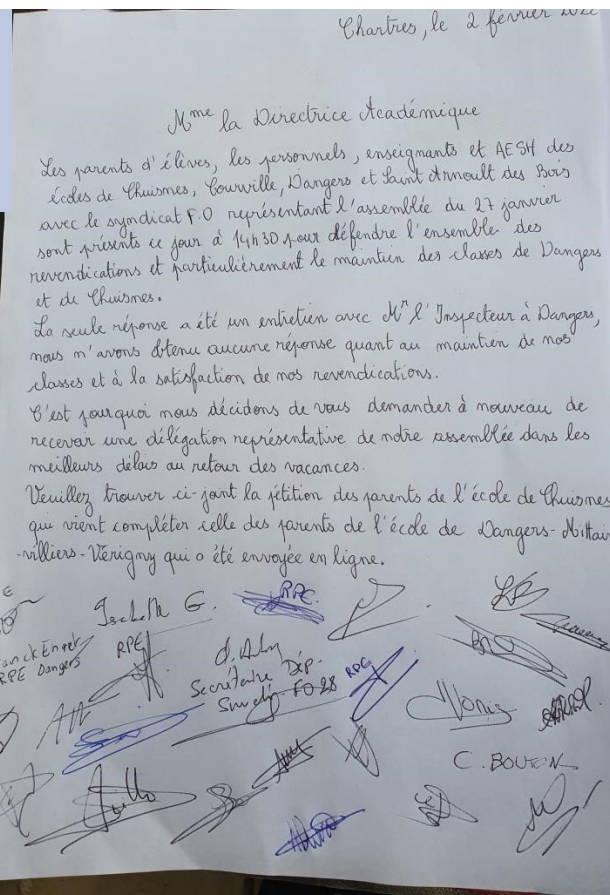
Appel aux retraités alors que des centaines de jeunes inscrits sur la liste complémentaire attendent de pouvoir construire leur avenir !

Et Monsieur le Ministre ose déclarer : « *on ne fait pas grève contre un virus !* »



Aujourd'hui 75% des collègues sont en grève, et 50% des écoles sont fermées et ce serait contre un virus ?? Non Monsieur le Ministre nous sommes en grève contre votre politique qui depuis des années organise ce chaos et notre impossibilité à y faire face : suppression des postes d'enseignants, suppression des postes d'infirmières, fermetures de classes, ...!

Aujourd'hui les enseignants sont dans la rue parce qu'ils veulent enseigner ! Cela fait des mois que nous revendiquons des embauches massives et urgentes pour dédoubler les classes et permettre de mettre les élèves en sécurité ! (...) C'est dans ce contexte d'explosion de l'épidémie que le ministre de la santé qualifie lui-même de véritable « raz de marée », que l'inspection académique ose le 4 janvier annoncer que 44 écoles en Eure et Loir pourraient subir des fermetures de classes !



2 février : Lettre adoptée par la délégation, rédigée sur le trottoir, portée à l'inspectrice.

4 février : Première victoire annulation de la fermeture de classe à Dangers. Convocation d'une AG le 21 février, au retour des congés, pour exiger l'annulation de toutes les fermetures sur le secteur.

Qu'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas d'argent pour l'école ! Mis bout à bout, les fonds débloqués par le gouvernement pour les banquiers et les patrons depuis mars 2020 atteignent la somme de 600 milliards d'euros ! Plus de deux fois le budget de l'Etat, plus de 10 fois le budget de l'Education Nationale ! De quoi doubler le nombre de tous les fonctionnaires, qu'ils soient dans les écoles, dans les hôpitaux, ou à la poste !



**Banderole de 2006
Plus que jamais
d'actualité en 2022**

**30 novembre 2006
Direction : la préfecture**



19 mars 2009



**12 octobre
2021**



XXV^e **ROUEN 2022**
du 29 mai au 3 juin
CONGRÈS CONFÉDÉRAL



libres & indépendants

FO Calendrier des FORMATIONS à l'Union Départementale 28

| Semaine | Date de stage | | Intitulé du stage |
|---------|---------------|-------------|------------------------------|
| 14 | Mar 05-avr | Jeu 07-avr | Fonct. et outils du syndicat |
| 19 | Mar 10-mai | Jeu 12-mai | Connaître ses droits |
| 26 | Lun 27-juin | Ven 01-juil | Découverte de FO |
| 40 | Mar 04-oct | Jeu 06-oct | Je négocie |
| 46 | Lun 14-nov | Ven 18-nov | Découverte de FO |
| 50 | Mar 13-déc | Jeu 15-déc | Connaître ses droits |

Retrouvez l'UD FO 28
Sur son site : <http://udfo28.org/>



**UNION DÉPARTEMENTALE
FO EURE-ET-LOIR**

Union Départementale vous accueille



du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
et le vendredi de 9h à 12h00

**21 rue des Grandes Pierres Couvertes
28 000 CHARTRES**



02 37 28 12 92



udfo28@wanadoo.fr